Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 10/11/2026
ID : 030-213001563-20261104-DEL_11_2026_19-DE

VILLE DE MARGUERITTES

République Française
Département du Gard
Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers municipaux en exercice :
29

nombre de membres présents :
28

nombre de membres absents excusés représentés :
1

nombre de membres absents non représentés
0

date de la convocation :
29 octobre 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six le quatre novembre à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, dans la salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS, Maire.

Membres présents : M. Rémi NICOLAS, Mme Patricia POUBLANC, M. Frédéric COURRENT, Mme Frédérique CONDET, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Céline ROSZCZKA, M. Bernard CHANTRIER, Mme Aurélie VERCELLI, M. Denis CANTIER, Mme Martine REARD, Mme Liliane GUIRAUD, Mme Annie GERMIN, Mme Pascale MEYER, Mme Florence LIMONES, M. Eric PEREDES, Mme Laïla ACHKAR, Mme Anne-Claude MARTEL, M. Benoît MOULIN, M. Renaud LEROI, M. Jonathan GRIMAUD, M. Yohan MESSABIER, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA, M. Eric MICHEL, M. Stéphane GUILLEMIN, Mme Stéphanie REMOND, Mme Lydie COMMOY, M. Frédéric PONGE et Mme Aurélie SAN ISIDORO.

Membre absent excusé représenté : M. Eric MARC (pouvoir à M. COURRENT)

Secrétaire de séance : M. Yohan MESSABIER.

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

N° 04-11-2026/19 – Concession de services pour la construction et l'exploitation d'un complexe de padel - Bilan d'activité 2025

Rapporteur : M Jonathan GRIMAUD

1. Aspects juridiques

Vu le Code général des collectivités territoriales

Vu le Code de la Commande publique

Vu la délibération n° 2023/10/23 attribuant à la société PARC PRADEN la concession de construction et d'exploitation d'un complexe padel pour une durée de sept ans à compter de sa mise en service au 08/05/2025.

2. Eléments de contexte

La concession attribuée à la société PARC PRADEN pour la construction et l'exploitation d'un complexe padel prévoit que le concessionnaire présente au Conseil municipal un bilan de son activité de l'année n-1, conformément au code de la Commande publique

Mise en ligne le : 10/11/2026 14:11 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/86769

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 10/11/2026
ID : 030-213001563-20261104-DEL_11_2026_19-DE

3. Incidence financière

Le risque d'exploitation étant assuré par le concessionnaire, il n'y a pas de charge financière pour la Commune pendant la durée de la concession.
Une redevance d'occupation du domaine public est versée annuellement par le concessionnaire, elle correspond à 3,5% du chiffre d'affaire.

4 Décisions

Après avis de la commission, le Conseil municipal à l'unanimité :

Article 1 : **prend acte** de la présentation du bilan d'activité 2025 de la concession de construction et d'exploitation d'un complexe padel attribuée à la société PARC PRADEN.

5. Annexe

Bilan d'activité 2025 de la concession de construction et d'exploitation d'un complexe padel.

Pour extrait certifié conforme

Yohan MESSABIER
Secrétaire de séance

Rémi NICOLAS
Maire

MAIRIE de MARGUERITTES (Gard)

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
Délai et voies de recours : la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux dans un délai de deux mois adressé au maire ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nîmes (16 avenue Feuchères – 30941 Nîmes cedex 09) dans un délai de deux mois à compter de la date de publication ou notification, en vertu de l'article R421-5 du Code de justice administrative. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr

Rémi NICOLAS
Maire de MARGUERITTES

Mise en ligne le : 10/11/2026 14:11 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/86769

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 10/11/2026
ID : 030-213001563-20261104-DEL_11_2026_19-DE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

PARC PRADEN – PADEL PERFORMANCE CENTER

Marguerittes (Gard)

IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE

Raison sociale : PARC PRADEN – SAS (Société par Actions Simplifiée)

Adresse du siège : Chemin bas de Marguerittes, 30320 Marguerittes

SIRET : 978 278 372 00013

Représentant légal : TLK HOLDING, Président

Téléphone : 06 87 46 07 04

Email : manager.ppcparcpraden@makeitnow.live

DESTINATAIRE

Adressé à : Monsieur le Maire de Marguerittes

Mairie de Marguerittes : Hôtel de Ville, 14 rue Gustave-de-Chanaleilles, 30320 Marguerittes

Objet : Rapport d'activité 2025 du Parc Praden – Padel Performance Center

Fait à Marguerittes, le 14/08/2026

Signature du représentant légal :

Mr Mikael BOUTEILLON



Mise en ligne le : 10/11/2026 14:11 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/86769

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 10/11/2026
ID : 030-213001563-20261104-DEL_11_2026_19-DE

1. Présentation de la structure

Le Parc Praden – Padel Performance Center (PPC) est un complexe sportif dédié à la pratique du padel situé à Marguerittes, à proximité immédiate de Nîmes. Exploité par la société PARC PRADEN, le site a pour vocation de développer la pratique du padel auprès de tous les publics : loisirs, compétition, jeunes, adultes, entreprises et familles.

Le club est ouvert 7 jours sur 7 et propose la location de terrains, des cours collectifs et individuels, des stages, des tournois ainsi qu'une académie de formation encadrée par des coachs diplômés.

2. Les objectifs du centre

Les missions du Padel Performance Center (PPC) sont :

- Développer la pratique du padel sur le territoire gardois ;
- Favoriser l'accès au sport pour tous les publics ;
- Accompagner la progression sportive des pratiquants ;
- Promouvoir les valeurs de convivialité, de respect et de dépassement de soi ;
- Participer au rayonnement sportif de Marguerittes et de son bassin de vie ;
- Organiser des événements sportifs et des compétitions officielles.

3. Activités proposées en 2025

Location de terrains

Le complexe a accueilli quotidiennement des joueurs loisirs et compétiteurs grâce à une large amplitude horaire permettant une pratique régulière tout au long de l'année.

Enseignement et formation

L'école de padel propose :

- Des cours enfants (4 à 17 ans) ;
- Des cours adultes loisirs ;
- Des groupes compétition ;
- Des cours individuels ;
- Des programmes de perfectionnement et de préparation à la compétition.

Stages

Des stages ont été organisés pendant les vacances scolaires afin de permettre aux jeunes et aux adultes de progresser dans un cadre structuré et convivial.

Mise en ligne le : 10/11/2026 14:11 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/86769

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 10/11/2026
ID : 030-213001563-20261104-DEL_11_2026_19-DE

Animations et événements

Tout au long de l'année, le club a proposé :

- Tournois internes ;
- Journées découvertes ;
- Animations familiales ;
- Événements entreprises et team building ;
- Rencontres sportives entre adhérents.

4. Développement sportif

L'année 2025 a été marquée par la structuration de l'académie Padel Performance et la mise en place d'un accompagnement renforcé des pratiquants.

Les actions engagées ont permis :

- Le développement de l'école de jeunes ;
- La création de parcours loisirs et compétition ;
- L'organisation d'entraînements réguliers ;
- L'accompagnement des joueurs vers les compétitions officielles ;
- Le renforcement de la qualité pédagogique grâce à l'intervention de coachs diplômés.

5. Licences et adhérents 2025

Le club a poursuivi son développement en enregistrant une progression régulière du nombre de pratiquants et de licenciés FFT.

Bilan des adhérents 2025

Indicateur	Nombre
Nombre total d'adhérents	417
Adultes	316
Jeunes	101
Femmes	85
Hommes	332
Nouveaux adhérents	417
Licences FFT délivrées	399

Données issues des exports du logiciel de gestion des adhérents et de la Fédération Française de Tennis (FFT), arrêtées au 14/08/2026.

Les licences FFT permettent aux adhérents de participer aux compétitions officielles et de bénéficier des services fédéraux.

Mise en ligne le : 10/11/2026 14:11 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/86769

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 10/11/2026
ID : 030-213001563-20261104-DEL_11_2026_19-DE

6. Compétitions

Le Padel Performance Center (PPC) s'est positionné comme un acteur important du développement compétitif du padel dans le Gard.

Le site a accueilli ou programmé plusieurs compétitions officielles et animations sportives permettant aux joueurs locaux de participer à la vie sportive fédérale.

Objectifs poursuivis :

- Favoriser l'accès à la compétition ;
- Développer le niveau des joueurs locaux ;
- Valoriser l'image sportive de Marguerittes ;
- Attirer des pratiquants issus de l'ensemble du département.

7. Partenariats et ancrage territorial

Le PPC Parc Praden entretient des relations avec :

- Les institutions sportives ;
- La Fédération Française de Tennis ;
- Les collectivités locales ;
- Les entreprises partenaires ;
- Les associations sportives du territoire.

Ces partenariats contribuent à renforcer l'attractivité du site et à favoriser la pratique sportive sur le territoire.

8. Communication

Durant l'année 2025, plusieurs actions de communication ont été menées :

- Animation des réseaux sociaux ;
- Promotion des cours et stages ;
- Mise en avant des compétitions ;
- Développement de la visibilité locale du club ;
- Actions de fidélisation des adhérents.

Mise en ligne le : 10/11/2026 14:11 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/86769

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 10/11/2026
ID : 030-213001563-20261104-DEL_11_2026_19-DE

9. Bilan financier 2025

Le tableau ci-dessous synthétise les principaux indicateurs financiers de l'exercice 2025, établis à partir des comptes annuels arrêtés au 31/12/2025 (bilan, compte de résultat et liasse fiscale n°2065-SD, certifiés par le cabinet Avenir Plus le 02/06/2026).

Synthèse financière 2025

Indicateur	Montant (€)
Chiffre d'affaires total 2025	198 268 €
Recettes – location de terrains	139 666 € (location de terrains et prestations de services)
Recettes – cours et stages	4 023 € (École de padel)
Recettes – événements, tournois et entreprises	5 380 € (autres prestations, tournois et événements)
Recettes – boutique / restauration	49 198 € (bar : 47 721 € ; vente de marchandises : 1 477 €)
Charges d'exploitation (personnel, entretien, énergie…)	244 174 € (dont salaires et charges sociales : 79 330 € ; achats et charges externes : 109 298 € ; dotations aux amortissements : 44 410 € ; impôts et taxes : 1 159 € ; autres charges : 13 857 €)
Résultat net de l'exercice	-69 423 € (perte nette de l'exercice)
Investissements réalisés en 2025	≈ 905 106 € bruts (constructions, aménagements et équipements du complexe), financés notamment par un emprunt bancaire de 638 913 € et des avances en comptes courants d'associés de 347 048 €
Subventions et aides perçues	Aucune subvention d'exploitation comptabilisée sur l'exercice 2025 (0 €)

Les recettes par activité résultent d'une ventilation analytique du chiffre d'affaires et sont fournies à titre indicatif ; les autres montants sont issus directement du bilan et du compte de résultat 2025.

Ce bilan financier permet de mesurer la performance économique du club et d'éclairer les décisions d'investissement pour la saison 2026.

10. Perspectives 2026/2027

Pour la saison 2026/2027, le Parc Praden ambitionne :

- D'augmenter le nombre d'adhérents et de licenciés ;
- De développer l'école de jeunes ;
- D'accroître l'offre de stages et de formations ;
- De renforcer les partenariats avec les entreprises locales ;
- D'accueillir davantage de compétitions officielles ;
- De poursuivre la structuration de l'Académie Padel Performance.

Mise en ligne le : 10/11/2026 14:11 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/86769

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 10/11/2026
ID : 030-213001563-20261104-DEL_11_2026_19-DE

Conclusion

L'année 2025 a permis au Parc Praden – Padel Performance Center de consolider son implantation sur le territoire de Marguerittes et de poursuivre son développement sportif. Grâce à une offre diversifiée, un encadrement qualifié et une dynamique tournée vers la convivialité et la performance, le club contribue activement au développement du padel dans le Gard et à la promotion du sport pour tous.

Mise en ligne le : 10/11/2026 14:11 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/86769